

COMPTE-RENDU
de la réunion du 22 JANVIER 2019.

Étaient présents : Mme HURLIN Cathia, Mrs BIZZARRI Pascal, DEBRIN Jean-Luc, DEPAOLIS Sylvio, MATHIEU Dominique, ZANGA Frédéric et FISCHER Didier représentant la majorité des membres en exercice.

Membres absents excusés : Mr CUCHE Sébastien.

Membres absents : Mr HOFF Jean-Pierre.

Délibération N° 2019-001

Installation d'un abribus sur le point d'arrêt de la rue En Bray. Demande de subvention au titre du dispositif AMISSUR 2019.

Vote à l'unanimité.

Après avoir pris connaissance du projet d'installation d'un abribus sur le point d'arrêt de la rue En Bray et du devis correspondant,

Le Conseil Municipal :

1° ADOPTE l'opération

2° DECIDE sa réalisation

3° ARRETE le plan de financement suivant :

Montant de l'opération1 395.00 € HT

4° SOLLICITE une subvention au titre du dispositif AMISSUR 2019.

Délibération N° 2019 - 002

Travaux de signalisation. Demande de subvention au titre du dispositif AMISSUR 2019.

Vote à l'unanimité.

Après avoir pris connaissance du projet de travaux de signalisation et du devis correspondant,

Le Conseil Municipal :

1° ADOPTE l'opération

2° DECIDE sa réalisation

3° ARRETE le plan de financement suivant :

Montant de l'opération2 195.65 € HT

4° SOLLICITE une subvention au titre du dispositif AMISSUR 2019.

Délibération N° 2019 - 003

Travaux d'extension et d'amélioration de la mairie - Etude de faisabilité. Choix de l'architecte.

Vote à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente le devis du Cabinet ORSINI, Architecte pour la réalisation de l'étude de faisabilité dans le cadre des travaux d'extension d'amélioration de la mairie.

Le devis de proposition d'honoraires en date du 17 décembre 2018 s'élève à 1 100.00 € HT, soit 1 320.00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE le devis du Cabinet Dominique ORSINI s'élevant à 1 100.00 € HT, soit 1 320.00 € TTC.

CHARGE Monsieur le Maire de passer commande.

Délibération N° 2019 - 004

Travaux d'extension et d'amélioration de la mairie - Demande de subvention de l'Etat au titre de la DETR.

Vote à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

ADOpte le projet de travaux d'extension et d'amélioration de la mairie,

DECIDE de réaliser les travaux dès que possible.

ADOpte le plan de financement prévisionnel suivant :

Montant total de l'opération : 146 196.00 € TTC

soit 121 830.00 € HT.

- Subvention de l'Etat – DETR 2019.

60% d'une dépense éligible de 121 830.00 euros H.T.

soit 73 098.00 euros.

- Autres financements octroyés: NEANT

- Part à la charge de la commune.

financée par fonds libre soit 48 732.00 euros.

SOLLICITE l'octroi d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR sur le programme 2019.

Délibération N° 2019 - 005

Projet de vidéosurveillance - Demande de subvention de l'Etat au titre de la DETR.

Vote à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

ADOpte le projet de vidéosurveillance,

DECIDE de réaliser les travaux dès que possible.

ADOpte le plan de financement prévisionnel suivant :

Montant total de l'opération : 39 777.86 € TTC

soit 33 148.22 € HT.

- Subvention de l'Etat – DETR 2019.

60% d'une dépense éligible de 33 148.22 euros H.T.

soit 19 888.93 euros.

- Autres financements octroyés: NEANT

- Part à la charge de la commune.

financée par fonds libre soit 13 259.29 euros.

SOLLICITE l'octroi d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR sur le programme 2019.

Délibération N° 2019 - 006

Travaux d'extension et d'amélioration de la mairie - Demande de subvention AMITER auprès du Conseil Départemental de la Moselle.

Vote à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du projet de travaux d'extension et d'amélioration de la mairie et du devis correspondant,

ADOPTÉ le projet ;
DECIDE de réaliser les travaux comme suit :
Travaux d'extension et d'amélioration de la mairie121 830.00 € HT.
ADOPTÉ le plan de financement prévisionnel suivant :
Montant total de l'Opération 146 196.00 € TTC.
Autre financement attendu :
Subvention de l'Etat au titre de la DETR :
60% d'une dépense éligible de 121 830.00, soit 73 098.00 €
Part à la charge de la commune :
-financée par fonds propres, soit48 732.00 €
AUTORISE le Maire à faire acte de candidature pour adhérer au dispositif AMITER.
SOLLICITE l'octroi de la subvention AMITER du Conseil Départemental s'élevant à 24 366.00 €.
DONNE délégation au Maire pour signer ladite convention.

Délibération N° 2019 - 007

Syndicat Intercommunal de Voirie de DELME. Demande de retrait de la commune.

Vote à l'unanimité.

Par délibération le conseil municipal s'était prononcé favorablement pour l'adhésion de la commune au Syndicat Intercommunal de Voirie de Delme créé par arrêté préfectoral en date du 2 avril 1958.

L'intérêt de la commune à adhérer à ce syndicat pour la compétence de voirie, est aujourd'hui manifestement amoindri compte tenu de la situation suivante :

- les coûts supportés par la commune (même sans travaux) sur la période 2015 – 2018 s'élèvent à 2075€ ;
- le syndicat refuse de diminuer les frais de fonctionnement (réduction secrétariat) ;
- les tarifs appliqués pour les travaux sont souvent plus élevés que la concurrence ;
- la commune a dû gérer plusieurs litiges au cours des années passées;

MATEC met gracieusement à disposition la plateforme des marchés publics pour les communes adhérentes;

Conformément au Code général des collectivités territoriales prévoyant la procédure de retrait,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE du retrait de la commune du Syndicat Intercommunal de Voirie de Delme ;
- DEMANDE le retrait de la commune du Syndicat Intercommunal de Voirie de Delme ;
- CHARGE le Maire de notifier la présente délibération ;
- AUTORISE le Maire à signer toute pièce nécessaire à la poursuite de cette affaire.

DIVERS ET INFORMATIONS

- Travaux d'extension et d'amélioration de la mairie – Choix du maître d'œuvre.
L'assemblée demande d'autres devis avant de se prononcer.
- Débat d'orientation budgétaire.
Budget commune :
Travaux d'extension et d'amélioration de la mairie ;
Projet de vidéosurveillance dans le village ;
Travaux de signalisation ;
Proposition d'adhésion à MATEC (Moselle Agence Technique) du Conseil Départemental.
Budget eau :
Réalisation de plans du réseau et détection des fuites ;
Etude pour travaux si la commune conserve la compétence.

- La réception des vœux qui a eu lieu début janvier a recueilli beaucoup de contentement de la part des administrés. Le Maire remercie les conseillers pour leur soutien à la bonne organisation de la manifestation.
- Le Maire informe l'assemblée de la détection d'une fuite sur le réseau eau entre la station de pompage et le réservoir ;
- Le Maire fait appel à des conseillers volontaires pour la rédaction du nouveau bulletin communal.
- L'assemblée suggère de vendre l'ancien photocopieur sur une estimation de 100 € maximum.
- Transfert du matériel dans le nouveau garage situé rue En Braye. Monsieur Bizzarri se charge de déménager le plus gros avec l'ouvrier intercommunal.
- La commune envisage l'achat d'un banc et de poubelles.
- Le salon URBEST ouvre ses portes fin janvier. Le Maire invite les conseillers.
- Le Maire informe l'assemblée de l'ouverture du Grand Débat National proposé par le Président de la République. Les citoyens peuvent s'exprimer dans le cadre de débats ou sur un cahier de doléances.

A Craincourt, le 11 février 2019.

Le Maire : Didier FISCHER

